

PARRAINAGE CIVIL

Le dossier de parrainage civil doit être ramené complet au plus tard 1 mois avant le jour de la célébration.

Les documents demandés pour un parrainage civil sont :

- le livret de famille,
- la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant,
- un justificatif de domicile des parents,
- une copie des cartes d'identité des parents,
- la photocopie des pièces d'identité des **parrains** / marraines (CNI ou passeport).
- Les documents ci-dessous

Baptême civil – Fiche renseignements parents

À REMPLIR PAR LES PARENTS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

des PARENTS de l'ENFANT

LE PÈRE (LA MÈRE)

Nom

Prénom(s)

Date et lieu de naissance

Profession

Domicile

LA MÈRE (LE PÈRE)

Nom

Prénom(s)

Date et lieu de naissance

Profession

Domicile

L'ENFANT

Nom

Prénom(s)

Date et lieu de naissance

Signature du père (de la mère)

Signature de la mère (du père)

Baptême civil – Fiche renseignements parrain et marraine

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

du PARRAIN – de la MARRAINE (1)

des PARRAINS – des MARRAINES (1)

Nom (de jeune fille) (2)

Prénom(s)

Date et lieu de naissance

Profession

Domicile

Certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à, le

Signature

(1) Barrer la mention inutile.

(2) Pour les femmes mariées : nom de jeune fille, épouse...

Baptême civil – Fiche renseignements parrain et marraine

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

du PARRAIN – de la MARRAINE (1)
des PARRAINS – des MARRAINES (1)

Nom (de jeune fille) (2)
Prénom(s)
Date et lieu de naissance
Profession
Domicile

Certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à, le

Signature

(1) Barrer la mention inutile.

(2) Pour les femmes mariées : nom de jeune fille, épouse ...